RAYONNER AU CANADA :

Festivals et diffuseurs artistiques

La composante **Festivals et diffuseurs artistiques** du programme *Rayonner au Canada* encourage les organismes artistiques canadiens à présenter et à exposer des œuvres d’art et littéraires de qualité à des publics canadiens. Les subventions aident les organisateurs de festivals et les diffuseurs à présenter des œuvres d’art importantes, à revitaliser la pratique artistique et à jeter des ponts entre les artistes et les publics.

**Type de subvention** –[**de base**](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base)

**Date limite d’inscription et annonce des résultats** –veuillez consulter la page [**Dates limites et annonce des résultats**](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Vous devez fournir la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande.

Le Conseil remboursera les frais de traduction admissibles jusqu’à un montant maximal après avoir reçu le « Formulaire de demande de remboursement des frais de traduction » et la facture du traducteur. Le Conseil n’offre pas de remboursement pour les traductions effectuées à l’interne par les employés de l’organisme.

Pour plus de renseignements, et pour accéder au formulaire, consultez les [options de traduction offertes aux demandes de subventions de base](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base).

**Montant de la subvention** – peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années

**Restrictions** – Votre organisme peut détenir qu’une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts du Canada. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

Le [**nombre de demandes que vous pouvez présenter**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/limites-annuelles-pour-les-demandes-de-subvention)au Conseil des arts du Canada pendant une année est limité (1er mars au 28-29 février).

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [**portail**](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Vous devez également inscrire votre organisme au [**CADAC**](https://www.lecadac.ca/) (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises. Pour soumettre une demande d’inscription au CADAC, vous devez d’abord parler à un agent de programme pour confirmer votre admissibilité à présenter une demande pour une subvention de base. Le site du CADAC vous demandera de fournir le nom du programme pour lequel vous présentez une demande, ainsi que le nom de l’agent de programme que vous avez consulté.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les festivals, diffuseurs et réseaux de tournée

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Pour être admissible, votre organisme doit présenter, exposer ou diffuser les œuvres d’artistes canadiens (et d’artistes étrangers, le cas échéant) lors d’un festival, d’une biennale ou d’un autre type de présentation au Canada. Vous devez également répondre aux critères de base suivants :

* recevoir présentement une subvention de cette composante. Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez communiquer avec votre agent de programme pour confirmer votre admissibilité **avant de présenter une demande**.

**OU :**

* avoir reçu 1 subvention composite ou 3 subventions de projet du Conseil des arts du Canada au cours des 5 dernières années. Ceci exclut les subventions des composantes et des programmes suivants : *Déplacements, Représentation et promotion, Traduction, Projets d’édition littéraire, Activités à petite échelle, Fonds Stratégie numérique, Leadership pour le changement : Subventions de développement organisationnel, La Brigade volante*, et le *Programme de visites d’artistes étrangers*.
* être constitué en société sans but lucratif
* travailler avec un personnel professionnel
* offrir depuis au moins 5 ans sans interruption une de programmation professionnelle offerte au public
* verser des cachets aux artistes et aux organismes artistiques que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vous pouvez demander une subvention pour des activités qui :

* offrent une programmation artistique aux publics canadiens par la présentation ou l’exposition d’œuvres canadiennes (et d’œuvres étrangères, le cas échéant) lors d’une biennale, d’un festival ou d’une série d’au moins 3 événements
* soutiennent des artistes et revitalisent la pratique artistique
* établissent ou renforcent des relations entre les artistes et le public canadien

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou pour celles qui figurent sur la [**liste générale des activités non admissibles**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Toutes les dépenses liées aux activités énumérées ci-dessus

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un [**comité d’évaluation par les pairs**](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évaluera votre demande pour la composante **Festivals et diffuseurs artistiques**

du programme *Rayonner au Canada,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Mérite artistique 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Raisons motivant les choix artistiques de votre organisme en rapport avec votre mission et le public visé
* Qualité artistique de la programmation de votre organisme

**Impact 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Engagement envers l’avancement des œuvres artistiques ou littéraires canadiennes dans votre programmation nationale et/ou internationale
* Contribution au renforcement des pratiques artistiques et des relations entre le public canadien et les artistes
* Engagement à refléter — par la programmation artistique, votre structure organisationnelle et le développement de vos publics — la diversité de votre communauté artistique ou régionale, notamment les [**Peuples autochtones**](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones), les [**groupes de** **diverses cultures**](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures), les [**personnes sourdes ou handicapées**](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape) et les [**communautés de langue officielle en situation minoritaire**](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)
* Capacité de votre programmation nationale et/ou internationale et de vos stratégies de rayonnement à accroître l’appréciation du public canadien pour les arts
* Engagement à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité et expérience de votre organisme, y compris votre structure organisationnelle, votre gouvernance et votre planification
* Les conditions de travail professionnelles, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme
* Santé financière, planification financière adéquate dont l’utilisation efficiente des ressources

# RENSEIGNEMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* la vision artistique, le contexte pour vos plans de programmation relativement à votre communauté artistique ou régionale
* le dernier cycle de financement, y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
* la programmation et le rayonnement destiné au public
* l’engagement à refléter la diversité de votre communauté artistique ou géographique
* les activités de soutien aux artistes et à la pratique artistique
* les conditions de travail professionnelles des artistes
* les partenariats clés, le cas échéant
* le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les buts ou objectifs pour votre prochain cycle de financement
* les données du CADAC, y compris les derniers états financiers. Si vous avez eu, au cours de votre exercice financier achevé le plus récent, un déficit accumulé (ligne 6215 du Formulaire financier du CADAC) qui représente plus de 10 % de vos revenus ou un déficit des actifs nets non affectés (ligne 6310 du Formulaire financier du CADAC) qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devez téléverser un plan de réduction du déficit qui inclut des cibles et des échéanciers dans votre documentation d’appui. Si les actifs nets présentés dans vos états financiers incluent des actifs affectés ou des immobilisations, veuillez vous assurer qu’ils sont présentés comme tels dans le Formulaire financier du CADAC.

Vous devrez également soumettre :

* un exemplaire du contrat vous liant aux artistes
* une traduction de votre demande en anglais ou en français (avant la date limite pour la traduction)
* au moins un document d’appui

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [**ici**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant vos résultats en détail.

# PERSONNE-RESSOURCE

Vous **devez** parler à un [**agent de programme du Conseil des arts du Canada**](mailto:rayonneraucanada@conseildesarts.ca) avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

réponse obligatoire = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)réponse obligatoire

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.** (environ 10 mots) réponse obligatoire
2. **Date de fin de l’exercice financier**réponse obligatoire
3. [**Traduction de la demande**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base) **vers l’anglais**réponse obligatoire

* Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction
* Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande
* Vous êtes un organisme de littérature ou un organisme de théâtre et vous n’êtes pas requis de soumettre une traduction de votre demande

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)réponse obligatoire

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

## FONDEMENT DE L’ÉVALUATION

1. **Contexte** (environ 1000 mots)réponse obligatoire

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez mentionner le contexte historique ou culturel dans lequel s’inscrit votre programmation artistique, parler de votre région ou collectivité et donner d’autres renseignements sur vos choix artistiques et vos publics cibles.

Présentez la vision artistique de votre organisme.

1. **Rapport sur le cycle précédent** (environ 1 000 mots)réponse obligatoire

**Faites un résumé général de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.**

Si votre organisme avait précisé des objectifs dans sa dernière demande, ajoutez-les et faites part de vos progrès à ce jour. Expliquez comment cette expérience guide vos projets.

Afin d’éviter de vous répéter, consultez le document Annexes dans la section *Budget et annexes* du formulaire.

Si c’est votre première demande, parlez de vos 2 dernières années d’activité ou des 2 derniers festivals majeurs que vous avez organisés.

1. **Activités artistiques et rayonnement public à venir** (environ 2 000 mots)réponse obligatoire

Décrivez :

* vos principales activités artistiques
* les raisons qui ont motivé les choix artistiques de la programmation que vous proposez, notamment la façon dont vous contribuez à l’avancement des œuvres artistiques ou littéraires canadiennes dans votre programmation nationale ou internationale
* comment votre programmation et vos stratégies de rayonnement accroissent l’appréciation du public canadien pour les arts
* comment vos activités permettront d’approfondir les relations entre les artistes et le public canadien.

1. **Contribution aux arts** (environ 500 mots)réponse obligatoire

Expliquez comment votre organisme revitalise les arts en général ou la pratique artistique. Prenez en compte, par exemple :

* les pratiques exemplaires en ce qui a trait aux normes de présentation ou d’exposition pour les artistes
* les contributions financières, techniques ou autres à la création et au développement d’œuvres nouvelles
* les possibilités de perfectionnement professionnel destinées aux artistes ou aux professionnels des arts
* les occasions structurées pour les artistes et les représentants des arts de faire la promotion de leurs œuvres auprès d’autres diffuseurs et organisateurs de festivals.

1. **Diversité** (environ 750 mots)réponse obligatoire

Présentez l’engagement de votre organisme à refléter — par ses activités, sa composition et sa structure organisationnelle — la diversité du Canada et du secteur artistique que vous servez, particulièrement en ce qui concerne l’inclusion et la participation des Peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Décrivez comment votre organisme s’engage à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes et de la diversité des genres.

1. **Fonctionnement** (environ 1 000 mots)réponse obligatoire

Présentez :

* la structure administrative de votre organisme
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme
* les conditions de travail professionnelles des personnes impliqués dans votre organisme (les cachets versés aux artistes et aux organismes artistiques que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres, les conditions de travail sécuritaires, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres, les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux, par exemple)
* les partenariats clés, le cas échéant. Vous devrez inclure les lettres d’intention des principaux partenaires dans votre demande.

1. **Finances** (environ 500 mots)réponse obligatoire

Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme. Si vous affichez un surplus de 15 % ou plus, ou si avez des réserves non assujetties à des restrictions, veuillez fournir une justification.

Veuillez noter que si vous avez, pour le dernier exercice financier achevé, un déficit accumulé qui représente plus de 10 % de vos revenus ou des actifs nets non affectés qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devrez fournir un plan de réduction du déficit.

1. **Buts et objectifs** (environ 500 mots)réponse obligatoire

Énumérez les 3 ou 4 buts ou objectifs les plus importants que votre organisme espère atteindre au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’inscrivent dans votre mission, votre vision artistique et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités.

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.

Ne pas utiliser cet espace pour ajouter des informations supplémentaires concernant les questions précédentes.

## DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

1. **Montant annuel demandé**réponse obligatoire

Peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années.

Le montant que vous inscrivez ici est le montant **annuel** demandé.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre Formulaire financier pour les organismes artistiques (CADAC, ligne 4415) pour chaque exercice financier connexe.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Montant total demandé**mandatory question

Ce montant devrait être égal au montant annuel demandé x 4 ans.

1. **Si vous connaissez votre numéro d’identification CADAC, veuillez le fournir.**

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Complétez le document Annexes.**réponse obligatoire
2. **Veuillez fournir un exemple de contrat liant votre organisme aux artistes que vous présentez ou dont vous exposez les œuvres.**réponse obligatoire
3. **Veuillez fournir les lettres d’intention de vos principaux partenaires.**
4. **Fournir un plan de réduction du déficit, le cas échéant.**

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devez soumettre au moins un document d’appui.** réponse obligatoire